

<p>Procès-verbal Séance ordinaire du comité de parents du Centre de services scolaire des Chic-Chocs</p>

Date et heure : 9 mars 2021 à 18 h 30

Lieu : Zoom avec chacun son portable personnel

Présences :

Madame Karine Fournier

Madame Julie Pineault

Madame Maude Faulkner-Gendreau

Madame Éloïse Bourdon

Madame Luisa Dionne

Madame Hélène Richard

Madame Julie Pariseau

Monsieur David Dubreuil

Monsieur Pierre Poirier

Monsieur Guillaume Bérubé

Madame Christine Rheault

Madame Nancy Chicoine

Madame Ariane Lévesque

0. Mot de bienvenue

La rencontre commence à 18 h 32. Il y a quorum.

1. Ouverture de la rencontre

Ouverture de la rencontre par madame Karine Fournier.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par madame Karine Fournier.

Prise de notes par madame Manon Miville, secrétaire des Services éducatifs aux jeunes.

Adoption de l'ordre du jour par madame Julie Pariseau avec l'ajout du suivi médiation au point autres sujets.

Présence d'un public : Mme Joane Bérubé

3. Approbation des procès-verbaux (8 décembre et 12 janvier)

Comme tous les membres avaient reçu le document avant la rencontre, monsieur David Dubreuil propose l'exemption de lecture. Tous les membres acceptent.

Il n'y a aucune modification à apporter.

Adoption du procès-verbal par madame Julie Pariseau.

Suivi au procès-verbal du 8 décembre 2020:

- Trousse :
Madame Ariane Lévesque n'a pas reçu sa trousse. Elle s'informerait auprès de son conseil d'établissement. Monsieur David Dubreuil contacterait monsieur Martin Fournier afin de savoir si celui-ci a reçu sa trousse.
- Accès au cours des écoles :
M. Dubreuil mentionne qu'après avoir vérifié auprès de M. David Smith, les cours d'école sont accessibles à tous en dehors des heures de cours. M. Smith s'informerait également auprès des ressources financières en ce qui concerne les assurances pour les installations.
- Glissade :
La glissade est permise dans les écoles. Cependant, il doit y avoir 2 adultes qui surveillent. L'un en haut et l'autre en bas. C'est là qu'il y a un problème. Souvent, c'est le manque de personnel qui empêche cette activité. Madame Julie Pineault enverra aux membres du comité de parents les informations de l'Unité régionale de loisir et de sport où l'on retrouve plusieurs réponses à certains questionnements du comité.

Suivi au procès-verbal du 12 janvier 2021 :

- Il n'y a aucun suivi.

4. Mot de la présidence

Madame Karine félicite les membres du comité et souligne le travail de tout le personnel scolaire pour faire cheminer les élèves avec tout ce qu'implique la situation de la pandémie.

5. Informations diverses

5.1. Suivi – Formation comité EHDAA

Madame Karine Fournier mentionne que 18 parents avaient signifié leur intérêt à siéger au comité EHDAA. Étant donné que seulement 8 sièges sont disponibles pour des parents, un courriel a été envoyé à ces parents leur demandant s'ils avaient encore l'intérêt d'y siéger en mentionnant en quelques lignes leur motivation à y siéger. 4 parents ont répondu à la demande. De ce fait, 4 parents et les 2 parents qui siégeaient déjà au comité l'an dernier font 6 parents sur une possibilité de 8 sièges à combler.

Madame Fournier mentionne que cette procédure a été mise sur le groupe Facebook du comité de parents, afin de demander l'autorisation des membres du comité de parents.

M. Pierre Poirier mentionne que les critères de sélections doivent être établis pendant les rencontres du comité de parents et ce n'est pas ce qui a été fait. Il s'oppose donc à cette procédure de sélection. Il mentionne avoir suivi la formation de la FCPQ de février sur la formation des comités. Il demande aux membres si d'autres personnes l'ont suivi. Sur les membres présents à la rencontre, seulement monsieur Poirier a suivi la formation. Il suggère donc à tous de suivre cette formation pour comprendre le fonctionnement et ainsi établir les critères de sélection.

Plusieurs échanges, alternatives et solutions sont apportés, mais rien n'aboutit à une résolution puisque monsieur Pierre Poirier s'oppose.

Il est donc proposé par madame Julie Pineault et secondé par monsieur David Dubreuil d'ajourner ce point.

Madame Fournier mentionne qu'elle fera des vérifications auprès de la FCPQ afin d'outiller le comité de parents sur tous les aspects qui ont été discutés à ce sujet afin de trouver une solution.

Un Doodle sera envoyé aux membres afin d'établir une date pour une rencontre spéciale pour ce point.

5.2. Suivi – Calendrier scolaire 2021-2022

Madame Karine Fournier a discuté avec madame Nathalie Cotton concernant les recommandations du comité de parents pour le calendrier scolaire 2021-2022.

Madame Cotton a mentionné que les 2 journées pédagogiques demandées en octobre ne peuvent pas être placées ainsi en raison de la 1^{re} communication à remettre aux parents avant le 15 octobre. Elle a également informé madame Fournier qu'une journée pédagogique supplémentaire à la fin juin ne sera pas prise en considération puisque les enseignants n'ont pas besoin d'une journée pédagogique supplémentaire à la fin juin. En revanche, madame Cotton mentionne que le calendrier scolaire qui sera présenté au prochain CA, le 23 mars prochain, n'aura pas de journées pédagogiques placées les mercredis. Ces journées seront déplacées à des lundis ou à des vendredis. Il est à noter que le CA peut effectuer des changements au calendrier avant de l'adopter.

5.3. Vidéo – masques de procédures

Un questionnement avait été soulevé concernant les masques bleu et gris. De quel côté les masques doivent-ils être mis ? Madame Éloïse s'était informée auprès de la santé publique et avait apporté la réponse. M. Pierre Poirier s'était proposé pour créer une vidéo avec l'aide de la santé publique afin d'informer les jeunes. Madame Fournier propose de demander au centre de services scolaire si la vidéo peut être publiée. Madame Hélène Richard se questionne quant à la pertinence d'effectuer cette vidéo. Elle se demande si cela serait préférable de laisser la santé publique effectuer ce genre de capsule ou les écoles à informer les élèves. M. Dubreuil mentionne que lors du questionnement à ce sujet, le comité aurait peut-être dû tout simplement faire la remarque au centre de services scolaire afin que ceux-ci effectuent le nécessaire pour informer leur clientèle. Il est donc convenu de ne pas continuer ce projet de vidéo pour les masques de procédures.

5.4. Formation CP – FCPQ – Régie interne

Madame Karine Fournier a communiqué avec la FCPQ afin de voir la possibilité qu'ils puissent offrir aux membres du comité de parents 2 formations soit sur la régie interne et le comité de parents. La FCPQ pourrait fusionner les 2 formations.

Monsieur Pierre Poirier amène qu'il serait bien d'ajouter la formation des comités EHDA.

Après quelques échanges, les membres sont en accord avec la proposition d'effectuer les 2 formations fusionnés et par la suite, ceux qui seront intéressés à la formation des comités EHDA pourront suivre la formation dans un 2^e temps.

Madame Fournier s'informerait auprès de la FCPQ des dates disponibles et de la durée des 2 formations combinées. Par la suite, elle enverrait un courriel aux membres afin de les informer des détails.

5.5. Horaire scolaire – Transport

Après discussion, il est convenu d'amener le point aux différents conseils d'établissement de chacune des écoles concernées. Les écoles pourraient sonder les parents pour commencer afin de voir leur intérêt avant d'effectuer quelques changements que ce soit au niveau des heures de début des classes au primaire et au secondaire. Madame Julie Pariseau mentionne que le sondage sera bientôt réalisé à l'école St-Rosaire. Monsieur Poirier amène cette demande au conseil d'établissement de l'école C.-E.-Pouliot demain lors de la rencontre.

6. Rapport d'activité

6.1. Suivi des membres du Conseil d'administration du CSS

Le calendrier scolaire 2021-2022 sera adopté lors de la prochaine rencontre du CA, le 23 mars prochain.

6.2. Suivi – Comité consultatif de Transport (Madame Maude Faulkner-Gendreau)

Mesdames Karine Fournier et Maude Faulkner-Gendreau ont assisté à la 1^{re} rencontre du comité consultatif de transport le 15 février dernier. Ce comité se réunit environ 2 à 3 fois par année. Une présentation du service des transports, du comité et du budget a été faite lors de la rencontre.

Pierre Poirier souligne que le transport du midi n'est pas offert dans toutes les écoles et trouve que ce n'est pas équitable.

6.3. Suivi – Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (Isabelle)

Madame Isabelle Richard a fait parvenir un résumé de la rencontre à madame Fournier pour que celle-ci le présente aux membres du comité de parents. Monsieur Pierre Poirier s'objecte à ce qu'il y ait un suivi sur ce point.

6.4. Suivi – Comité de l'Ordre du Mérite (monsieur Réal Landry)

M. Réal Landry est absent. Aucun suivi.

6.5. Suivi – Comité consultatif des admissions exceptionnelles (Madame Katy Plourde)

Madame Katy Plourde est absente. Aucun suivi.

6.6. Suivi budgétaire du comité de parents

Madame Nancy Chicoine informe les membres que le budget n'a pas changé depuis le mois de décembre.

Budget total : 10 285 \$

Solde actuel : 7 155 \$

Les dépenses : 3 130 \$

Toujours en attente du crédit de 1 000 \$ de la FCPQ. Le solde devrait donc être de 8 155 \$.

Les frais de déplacement de madame Chicoine ne lui ont pas encore été remboursés.

La facture pour la capsule effectuée pour la semaine de la prévention suicide n'a pas été déduite du budget également.

7. Fédération du comité de parents du Québec (FCPQ)

Étant donné l'objection de M. Pierre Poirier à répondre au questionnaire, étant donné l'heure tardive et la fatigue qui gagne les membres, il est décidé que les membres ne répondront pas au sondage de la FCPQ. Étant donné la date limite pour effectuer le sondage qui est le 22 mars, le sondage ne pourra pas être fait à une rencontre ultérieure.

Madame Julie Pineault demande de lever la rencontre étant donné le mauvais climat qui règne au sein de la rencontre de ce soir.

8. Autres sujets

Gourde :

Monsieur Dubreuil mentionne que les gourdes demandées en début d'année à la FCPQ sont arrivées. Les gourdes seront amenées au bureau de madame Manon Miville au Point de service. Les personnes de La Haute-Gaspésie pourront les récupérer sur place et les gourdes pour les personnes de la Côte-de-Côté seront récupérées par madame Karine Fournier mercredi prochain.

Passe-Partout :

En raison du budget, des rumeurs circulent disant que le programme de la Passe-Partout ne sera plus offert dans les écoles. Il serait bon de voir ce point lors des rencontres des conseils d'établissement de chacune des écoles.

Tutorat :

Un projet tutorat est censé être offert aux jeunes dans les écoles. Il serait bien de vérifier cela dans les écoles.

Congrès FCPQ :

Madame Karine Fournier informe les membres que La FCPQ offre une inscription gratuite pour un adulte à chaque école du réseau public du Québec pour le congrès virtuel qui aura lieu du 25 au 29 mai 2021. Elle demande aux membres d'informer leur conseil d'établissement.

Suivi médiation :

Madame Karine Fournier mentionne qu'elle se penchera sur ce dossier.

9. Parole au public

Aucune question.

10. Tournée des écoles

Étant donné l'heure tardive, ce point ne sera pas vu ce soir.

11. Prochaine rencontre

Une rencontre exceptionnelle aura lieu d'ici vendredi pour effectuer les critères de sélection des membres parents du comité EHDAA. Un Doodle sera envoyé aux membres pour choisir la date.

Pour ce qui est de la rencontre ordinaire, celle-ci aura lieu le 13 avril prochain.

12. Levée de l'assemblée

La levée de la rencontre est proposée par Maude Faulkner-Gendreau, à 20 h 56.